

Nantes, le 15 avril 2022

**Programmes sectoriels européens et programmes de coopération territoriale européenne  
(INTERREG) pour la nouvelle période 2021-2027**

**POUR INFORMATION**

En complément des financements européens gérés directement par la Région, la collectivité a choisi de un service « Action Européenne » (SAE) au sein de la direction des politiques européennes (DPE), dont les principales missions s'articulent autour des fonds sectoriels (gérés directement par la Commission européenne) et des programmes INTERREG de coopération territoriale européenne (CTE).

Pour ces 2 familles de fonds européens qui constituent des opportunités complémentaires aux fonds européens directement gérés par la Région, les missions du SAE sont les suivantes :

- Informer et sensibiliser ;
- Aider au montage de projets ;
- Communiquer et valoriser les initiatives ;
- Mettre en réseau des acteurs.

Les deux publics cibles sont :

- Les directions métiers de la Région ;
- L'ensemble des Ligériens qui pourraient bénéficier de ces opportunités européennes (institutionnels, entreprises, académiques, associations...).

Ce service travaille en étroite collaboration avec l'association Pays de la Loire en Europe, soutenue par la Région.

Pour mémoire, sur la période dite 2014-2020 qui s'achève, la mobilisation de la Région en faveur de ces 2 opportunités complémentaires en termes de fonds européens à permis de mobiliser 27 M€ depuis 2017 pour 73 projets.

**PROGRAMMES SECTORIELS EUROPEENS 2021-2027**

Les premiers appels à projets ont été lancés dans le courant de l'année 2021 pour les programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne. Le rôle de la Région est de faire de la veille sur ces dispositifs pour ensuite proposer des actions de sensibilisation aux directions métiers internes à la collectivité ou à destination des Ligériens, et en fonction de leurs besoins, proposer un accompagnement au montage de projet en qualité de chef de file ou de partenaire.

Sont concernés sur la période 2021-2027 :

- Horizon Europe pour la thématique recherche et innovation avec une dotation de 95,5 milliards d'euros ;
- Erasmus + pour la thématique jeunesse, formation, éducation, sport, avec une dotation de 26 milliards d'euros ;
- LIFE, pour la thématique environnement, avec une dotation de 5,4 milliards d'euros ;
- Europe Creative sur les thématiques culture et médias pour un montant de 2,4 milliards d'euros ;
- Mécanisme d'Interconnexion Européen avec trois volets (Energie, Transport, Numérique), pour un montant de 33,71 milliards d'euros ;
- Eu4health sur la thématique de la santé, un dispositif créé en période de crise sanitaire COVID-19, doté de 9,4 milliards d'euros ;
- Marché unique à destination des petites et moyennes entreprises doté de 4,2 milliards d'euros ;
- Digital Europe dont les principales orientations sont la cybersécurité et l'intelligence artificielle, doté de 7,8 milliards d'euros.

Pour informer les Ligériens de ces opportunités européennes et de la publication des appels à projets, et pour favoriser la création de consortium, la Région Pays de la Loire via le service action européenne est à l'initiative de trois HUB, des plateformes qui réunissent les acteurs dans le cadre de rencontres trimestrielles :

- Le HUB Europe pour les acteurs de la recherche et de l'innovation (uniquement les têtes des réseaux) ;
- Le HUB Bioéconomie ouvert à tous les acteurs localisés en Pays de la Loire de la bioéconomie/économie circulaire ;
- Le nouveau HUB numérique, ouvert, à ce stade des réflexions, aux directions métiers de la Région en lien avec le sujet transversal du numérique. En 2022, ce HUB pourrait s'ouvrir aux partenaires ligériens.

L'action de la Région est appuyée par le Bureau de Bruxelles qui constitue un bon relais d'information pour suivre les appels à projets au niveau européen.

En 2022, de nombreux appels à projets devraient être lancés par la Commission européenne. Sans qu'il soit possible de faire un recensement exhaustif, tant les appels à projets sont nombreux et diversifiés dans les thématiques, il peut être souligné dès à présent les appels à projets prévus sur Horizon Europe qui sont publiés sur le site internet du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'adresse suivante <https://www.horizon-europe.gouv.fr/calendrier-des-appels-propositions-24258>, ou celui qui sera ouvert le 17 mai prochain sur LIFE (une brève sera publiée sur le site internet de la Région).

Il sera également possible, prochainement, de trouver une architecture des appels à projets publiés et mis à jour régulièrement sur le site Europe du Conseil régional (<https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/les-missions/europe>).

## COOPERATION TERRITORIALE EUROPEENNE 2021-2027

Les acteurs ligériens sont concernés par trois des programmes INTERREG sur la période 2021-2027 :

- Europe du Nord-Ouest ;
- Espace Atlantique ;
- Interreg Europe.

La Région Pays de la Loire, qui participe à la gouvernance de ces programmes organise une matinée de lancement de ces dispositifs le 31 mai 2022 à l'Hôtel de Région, en présence du service action européenne et des Points de Contacts Nationaux.

Ces trois programmes ont été soumis par les autorités de gestion à la Commission européenne via le logiciel SFC.

A noter pour ces programmes INTERREG la nécessité de réunir trois (Espace Atlantique et Europe du Nord-Ouest) ou quatre pays éligibles (Interreg Europe).

### I - Le programme Espace Atlantique

Il réunit quatre Etats Membres : le Portugal, l'Espagne, la France (Régions Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne), l'Irlande et il est doté de 113 millions d'euros de FEDER.

Quatre priorités ont été retenues pour la nouvelle programmation :

- Economie bleue ;
- Environnement bleu ;
- Tourisme et culture durable ;
- Gouvernance de l'espace atlantique.

L'autorité de gestion ainsi que le secrétariat conjoint sont localisés au Portugal. Sur la prochaine programmation, l'autorité nationale française qui représente les intérêts des régions françaises, sera localisée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## **II - Le programme Europe du Nord-Ouest**

Il réunit sept Etats Membres : la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg, la Suisse, l'Allemagne, l'Irlande et la France, l'Irlande avec une dotation FEDER de 327 millions d'euros.

Cinq priorités ont été retenues :

- Résilience climatique dans les territoires d'Europe du Nord-Ouest ;
- Transition énergétique intelligente et équitable ;
- Transition vers l'économie circulaire ;
- Encourager les capacités d'innovation dans les régions d'Europe du Nord-Ouest ;
- Transition vers une société inclusive, durable et résiliente.

La Région Hauts-de-France est autorité de gestion de ce programme et elle est accompagnée par un secrétariat conjoint ainsi que deux points de contacts nationaux. Elle est également autorité nationale.

Le 1<sup>er</sup> appel à projets auquel pourrait candidater les Ligériens a été lancé le 22 mars 2022.

## **III - Le programme INTERREG Europe**

Il réunit les 27 Etats membres, auxquels sont associés la Norvège et la Suisse, avec une dotation FEDER de 379 millions d'euros. L'autorité de gestion de ce programme est la Région Hauts-de-France.

Il y a un objectif unique pour la période 2021-2027 : une meilleure gouvernance de la coopération. Les porteurs de projets pourront déposer une candidature sur tout sujet relatif à l'une des cinq priorités définies par l'Union européenne :

- Une Europe plus innovante ;
- Une Europe plus verte ;
- Une Europe plus connectée ;
- Une Europe plus sociale ;
- Une Europe plus proche des citoyens.

Le premier appel à projet a été lancé le 5 avril 2022 et se clôturera le 31 mai 2022 pour une approbation des projets au mois de décembre 2022.